

VILLE DE LILLE - RESIDENCE D'ARTISTES - ATELIER WICAR DE ROME

La Ville de Lille place l'artiste et la création au cœur de sa politique culturelle, en mettant à sa disposition des outils et projets lui permettant de créer, de donner à voir ses productions et de se professionnaliser.

Ainsi, chaque année la Ville de Lille organise un appel à candidature pour 3 résidences de création. Chaque résidence, associée d'une bourse de 3 000 euros, est d'une durée de trois mois consécutifs chacun. Elle est dédiée aux artistes plasticiens (peinture, installation, vidéo, photo, ...), architectes, designers émergents de Lille ou de la Métropole. L'atelier Wicar est une résidence de création qui se situe au cœur de Rome et dont la Ville de Lille dispose depuis 1837, grâce au legs du Chevalier Wicar et conjointement avec la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts.

Chaque lauréat sera en autonomie à Rome lors de sa résidence - la Direction des arts visuels n'étant pas représentée – mais bénéficiera d'un environnement propice à la recherche artistique et à la créativité qui s'appuie sur un réseau de partenaires et de professionnels institutionnels et/ou culturels romains (l'institut Français, la revue Inside Art...).

La Direction des Arts Visuels de la Ville de Lille contribuera toutefois au bon accueil et au suivi de résidence de l'artiste durant son séjour.

L'œuvre réalisée par le résident dans le cadre de cette résidence **sera présentée lors d'une exposition collective** à l'Espace le Carré, Espace d'art contemporain de la Ville de Lille puis à Rome en fonction des partenariats romains.

La Ville de Lille achète à l'issue de cette exposition l'œuvre produite lors de la résidence afin qu'elle intègre le fonds municipal d'art contemporain si celle si répond à ses attentes & budget.

L'ATELIER

L'Atelier Wicar est un appartement/atelier meublé, vaste et lumineux, situé dans le centre historique de Rome, qui se compose d'un espace appartement de type II, et d'un espace atelier de 30m², avec accès internet.







LE DISPOSITIF DE CREATION

La résidence est mise gracieusement à la disposition des artistes lauréats pendant la durée de leur séjour. La Ville de Lille prend en charge le transport d'une malle de matériel artistique, à hauteur de 50kg maximum. Les frais liés au séjour restent cependant à la charge des lauréats.

L'EXPOSITION

Le lauréat s'engage à présenter un travail de création, exécuté durant la résidence ou dans les 6 mois consécutifs, dans le cadre de l'exposition collective intitulée « Format à l'Italienne », à l'Espace Le Carré - Espace municipal d'art contemporain puis à Rome sous réserve de confirmation des partenaires romain.

A ce titre, la Ville de Lille verse par délibération et par contrat au lauréat une aide financière de 3000 € au titre de l'aide aux transports, l'aide à la production artistique et des droits d'exposition à Lille et à Rome.

Plus d'informations sur l'Espace le Carré : http://www.lille.fr/Nos-equipements/Espace-le-carre https://www.facebook.com/espacelecarre

LA SELECTION DES CANDIDATS

Les 3 lauréats sont désignés par un jury qui se réunit une fois par an. Il est présidé par Mme Marion Gautier, Adjointe au Maire, Déléguée à la Culture, et se compose de représentants de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts et de personnalités qualifiées du monde de l'art ainsi que L'Institut Français et Inside Art, partenaires du projet.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

ADMISSIBILITE DES CANDIDATS

- Etre âgé-e de 40 ans au plus à la date limite de la remise des dossiers de candidature.
- Résider ou travailler à Lille ou sur le territoire Métropole Européenne de Lille –la Mel.
- Etre inscrit-e dans un réseau professionnel en France (Maison des Artistes ; Agessa)
- Etre engagé-e dans une démarche artistique professionnelle et proposer un projet de création précis qui sera réalisé dans le cadre de la résidence d'artiste à Rome ou finalisé dans les six mois qui suivront le retour de résidence.
- Tout candidat non retenu est admis à se représenter une 2ème fois pour la période et l'année de son choix. Au delà de 2 candidatures, les candidats devront observer une période de 2 ans sans se représenter.
- Les lauréat-e-s du Prix Wicar ne sont pas autorisé-e-s à postuler pour une 2ème résidence.
- Les pratiques artistiques relevant du spectacle vivant et de la musique ne sont pas éligibles.
- Les candidatures des étudiant-e-s en école d'art ne sont pas retenues.

PIÈCES À FOURNIR – par fichier ou pdf distinct

- 1. Formulaire d'inscription ci-joint dûment complété et signé.
- 2. Lettre de motivation.
- 3. Note d'intention portant sur le projet artistique envisagé lors de la résidence à Rome et qui présentera un projet spécifique à la résidence et en lien avec Rome.
- 4. Budget estimatif de réalisation de l'œuvre qui sera présentée à l'exposition Format à l'Italienne.
- 5. Curriculum vitae détaillé (formation, résidences artistiques en France et/ou à l'étranger ; expositions collectives et/ou individuelles ; publications et/ou catalogues, monographies etc.)
- 6. Portfolio artistique comportant une sélection de 10 visuels maximum :
 - Par mail et/ ou via we transfer
 - Possibilité également d'envoyer ce portfolio par voie postale
- 7. Justificatif de résidence de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone fixe uniquement, taxe d'habitation, avis d'imposition etc.)
- 8. Attestation d'affiliation à un organisme professionnel (Maison des artistes ; Agessa)
- 9. La copie d'une pièce d'identité

Merci de transmettre chaque pièce du dossier demandé séparément lors d'un même envoi numérique.

ATTENTION:

Le dossier est à remettre au plus tard le 18 juin 2020 par voie postale à l'adresse suivante (le cachet de la poste faisant foi)

DIRECTION DES ARTS VISUELS 23, rue du Pont Neuf 59 000 LILLE

Ou

par mail à l'adresse suivante :

atelierwicar@mairie-lille.fr

Tout dossier arrivé ultérieurement ne pourra être accepté

IMPORTANT:

- Un accusé de réception du dossier de candidature sera systématiquement envoyé <u>par courrier</u> électronique <u>uniquement</u> à tous les candidat-e-s, après la date de dépôt de dossier. Si le candidat ne le reçoit pas, il doit impérativement se mettre en contact avec la Direction des arts visuels.
- Résultats: pour chaque session, la liste des lauréats est publiée sur le site Internet de la Ville de Lille 48h après la réunion du jury qui aura lieu fin juin. Les lauréats reçoivent par ailleurs un courrier électronique de la Ville de Lille officialisant leur sélection à une résidence à l'atelier Wicar de Rome et sont invités à rencontrer la Direction des arts visuels.

Pour toute information complémentaire la Direction des arts visuels est à votre disposition DIRECTION DES ARTS VISUELS 23, rue du Pont Neuf 59 000 LILLE 0362260830

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Document à compléter, à dater et signer, puis à joindre au dossier de candidature avec l'ensemble des pièces demandées.

Renseignements sur le candidat :

■ Nom :		
Prénom :		
■ Date de Naissance :		
Adresse:		
Code Postal :	Ville :	
■ Téléphone :		
Courriel:		
Site Internet :		
Organisme d'affiliation professionnel	(ex : Maison des artistes, A	GESSA, autres) :
■ N° de Siret :		
<u>Période de résidence demandée</u> :		
Année : 2021		
Période *: 🗆 mi-Janvier > mi-Avril	□ mi-Avril > mi-Juillet	□ mi- Sept. > mi- Décembre
* Cocher <u>obligatoirement</u> la période		e vous postulez. <u>Une seule</u>
<u>période</u> doit être sélectionnée par le Ces dates sont provisoires et suscept		des conditions sanitaires et de
la disponibilité des lauréats.		
Attestation sur l'honneur :		
Je soussigné(e) L'honneur l'exactitude des information	ons ci-dessus mentionnées.	atteste sur
Fait à Lille, le		
Signature du candidat :		

Lettre de motivation pour la Résidence à l'Atelier Wicar de Rome

Note d'intention : projet artistique envisagé lors de la résidence à Rome

Les artistes des éditions précédentes ont la parole : rencontres et témoignages

MARIE LELOUCHE (lauréate du prix Wicar en 2015)

« J'ai également visité des parcs pour profiter de la fraicheur, c'était une résidence assez nomade. J'avais beaucoup de temps pour rester dans les différents endroits, regarder au-tour de moi. J'allais à un endroit, je m'y arrêtais, et je regardais ce qu'il se passait. Je me suis trouvée envahie par Rome, tout ce qu'il y a à voir, alors je me suis arrêtée, et j'ai regardé les gens et leur rythme. »



Née en 1984 à Saint-Junien (87), elle vit et travaille à Lille. La plasticienne développe un travail d'installation et poursuit actuellement ses recherches dans le cadre d'un doctorat en création artistique co-piloté par le Fresnoy à Tourcoing, et l'Uqam à Montreal. En 2016, deux éléments de sa série Flow curves entrent dans les collections du Lam - Lille Métropole Musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut. En 2017, elle a participé à l'exposition collective Panorama 20, dirigée par Jean de Loisy et sa galerie - Alberta Pane - à Paris, lui a consacré une exposition personnelle « Sensibilité Synthétique ».

Plus d'informations : www.marielelouche.com

« A Rome, j'ai été marqué par l'implication, le sérieux et l'engagement des acteurs artistiques que j'ai pu facilement rencontrer – curateurs/rices, galeries, maisons d'éditions – malgré le manque de moyens à leur disposition. Alors que j'avais commencé mon séjour par une présentation au MAXXI, l'organisation de l'Open Studio grâce à l'Institut Français est venu faire un point d'étape lors de ma résidence, au bout de 2 mois, et il fut important pour aussi communiquer publiquement sur mes intentions à Rome. Toutes ces rencontres furent très importantes pour moi, pour les regards extérieurs qu'elles ont pu apporter, pour créer du lien et être rapidement intégré à la communauté artistique de Rome. »



Né en 1982 à Pau, il vit et travaille à Udine, italie. Fabien Marques est diplômé de Glasgow School of Art et de l'Hogeschool Sint-Lukas de Bruxelles. Les œuvres de Fabien Marques ont été exposées dans de nombreux festivals et expositions, en France et à l'étranger, comme à StreelLevel Photoworks, Glasgow, ou Galerie CC à Malmö. Il a participé entre autres au Photo Festival de Copenhague et à la biennale d'art visuel de Glasgow. Il a récemment été publié dans la revue annuelle anglaise Photoworks, intitulée "Women". Il est résident-boursier de l'Atelier Wicar à Rome à l'été 2017. Il fut impliqué sur le territoire dunkerquois avec l'association de soutien aux artistes Fructôse à Dunkerque pendant 5 ans.

Plus d'informations: http://www.fabienmarques.com/

« Je ne pense pas qu'une résidence puisse modifier en profondeur ma pratique mais elle apporte une teneur nouvelle au travail et à la réflexion. Du fait de l'influence des espaces et lieux parcourus à Rome, l'implication du territoire est forte dans les pièces que j'ai réalisées, qui n'auraient pu l'être dans un autre contexte. Je travaille souvent à la découverte d'un lieu inconnu, ce qui interroge le mouvement et le déplacement, donc le changement d'environnement ne peut être que fertile ».



Née à Paris en 1987, Sarah Feuillas intègre l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris en 2006. En 2010 elle réalise un échange à la Tokyo Geijutsu Daigaku au Japon. Cette expérience lui permet d'apprendre des techniques de soufflage du verre. Diplômée de l'école des Beaux-Arts de Paris en 2011, elle reçoit le prix sculpture Bernar Venet décerné par les Amis des Beaux Arts. Elle participe à plusieurs résidences comme à la Al-Mahatta Gallery de Ramallah en Territoires occupés palestiniens ainsi qu'à Bordeaux avec l'entreprise de BTP Maestro en 2013.

Plus d'informations : http://sarah-feuillas.com/